

Paris, le 26 juillet 2023

## **La CNAPE réagit aux propos du Président de la République sur l'aide sociale à l'enfance.**

Lors de son interview du 24 juillet par les journalistes des JT de TF1 et de France 2, le Président de la République a été invité à réagir aux violences urbaines qui ont frappé notre pays il y a un mois. À propos d'une « écrasante majorité » des jeunes déferrés, le Président a simplement évoqué un « cadre familial fragilisé », à savoir des jeunes vivant en « famille monoparentale » ou des jeunes « à l'aide sociale à l'enfance ».

Sous l'apparence de livrer des corrélations statistiques, ce discours contribue à assigner les enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance à une trajectoire de violence, de « violence de pillages ». Il établit une relation de causalité entre une vulnérabilité familiale et une perte de repères moraux et un affranchissement de nos lois et normes sociales qui pourraient expliquer qu'ils en viennent à « brûler des écoles, des mairies, des gymnases, des bibliothèques ». Ce discours est empreint du stigmata que la société a toujours fait porter aux « enfants de l'Assistance publique », aux « enfants de la DDASS », puis aux « enfants de l'ASE ». Instables, incasables, inaptés, bombes à retardement, livrés à eux-mêmes : ces préjugés les privent d'emblée de leur chance de connaître un développement épanouissant, de réparer et de soigner les négligences, maltraitements, injustices qu'ils ont souvent subies, de trouver leur place dans la société, de réussir leur passage à la vie d'adulte. Les milliers de travailleurs sociaux, qui accompagnent ces enfants au quotidien, luttent sans relâche, à leurs côtés, pour déjouer le déterminisme de l'échec qu'on fait peser sur eux. Et le discours présidentiel pèse lourd.

Enfin, en associant les profils des enfants suivis par l'aide sociale à l'enfance et ceux vivant en famille monoparentale, le propos du Président de la République sous-entend, à rebours des connaissances sociologiques et de la réalité du vécu de millions d'enfants, que la violence procède de l'unique responsabilité parentale et d'un défaut d'ordre familial, représenté en creux par la figure tutélaire du père et de la mère. La France est riche de la diversité de ses enfants et de leur famille. Il n'existe pas de modèle familial garant de l'ordre républicain.

Par ce communiqué, la CNAPE, principale fédération des associations de protection de l'enfant, appelle le Président de la République à confier un message d'espoir aux enfants que notre République protège et à revenir à son appel, le 6 janvier 2022, à cesser « de donner l'impression à [ces] enfants qu'ils sont en quelque sorte de trop dans notre société ». La CNAPE appelle à ce que la protection de l'enfance bénéficie de la promesse de cette fin d'interview de « réinvestir majoritairement sur notre jeunesse pour lui redonner un cadre », ce qui doit passer par la reconnaissance et la valorisation des professionnels qui leur fournissent ce cadre au quotidien.

Par ce communiqué, la CNAPE salue les efforts considérables conduits par les associations de terrain, intervenant directement auprès des enfants et des jeunes les plus en difficulté, aux services de prévention spécialisée en particulier, qui ont été en première ligne, jour et nuit, pour désamorcer les tensions survenues à la suite de la mort de Nahel et prévenir la propagation des violences.

**CONTACT PRESSE**

**CNAPE - Zoé Bouvet**  
01 45 83 07 00  
06 11 24 72 16  
z.bouvet@cnape.fr

**À PROPOS DE LA CNAPE**

Depuis 70 ans, la CNAPE, la fédération des associations de protection de l'enfant, contribue à promouvoir la place de l'enfant au sein des politiques publiques, à le protéger et à l'accompagner lorsqu'il est en difficulté. Enfants en situation de danger ou en risque de l'être, en situation de handicap, concernés par la justice civile ou pénale, ou confrontés à des problèmes d'insertion, tous sont au cœur des priorités de la CNAPE.